



# LA LETTRE D'INFORMATION

Jeudi 17 Mars 2022

**A tous les Reventinois(es),**

L'heure est grave : l'avenir de notre commune pour les décennies à venir se joue maintenant. Depuis plusieurs années, l'implantation d'un échangeur autoroutier fait débat. En octobre 2016, le choix a été fait par les décideurs (Etat, Région, Département, Agglomération) de l'implanter au centre de la commune, entre le rond-point de la station-service sur la RN7 et le gymnase, cela contre l'avis des différentes municipalités qui se sont succédées. Depuis cinq ans, nous ne cessons de proposer une alternative au niveau de la zone du Saluant, 1,2 km plus au Sud, confortés par les élections municipales de 2017 et de 2020.

Oui, l'heure est grave car une enquête publique est en cours et que c'est la dernière possibilité de faire entendre notre voix, de dire que cet équipement aurait de graves conséquences sur la vie des Reventinois et celle des habitants des communes voisines.

Rappelons que ce demi-échangeur amènerait plus de 200 % de trafic sur la RD 131, 12 000 voitures et 600 camions par jour selon l'étude de Vinci et qu'avec ses 3 giratoires sous dimensionnés en 400 m, ses passages étroits, il ne peut que créer des bouchons, de l'insécurité routière, de la pollution. Les déplacements quotidiens vers le centre village seront rendus difficiles, notre zone sportive et de loisirs sera dégradée tout comme la vie des riverains.

Vous le savez, notre commune est organisée en plusieurs quartiers et cet échangeur catastrophique emprunterait la seule route qui permet de les relier : comment allez-vous faire pour amener vos enfants à l'école matin et soir ? comment les plus âgés vont-ils pouvoir se rendre au centre bourg où de nombreuses activités leur sont proposées ? comment les cyclistes et les piétons vont-ils oser emprunter les voies qui leur seront dédiées ? dans quelles conditions les enfants, les jeunes vont-ils pratiquer leurs sports ? comment imaginer que les enfants accueillis au centre de loisirs passent leurs vacances au bord d'un échangeur ?

Au final, c'est tout le projet communal que nous construisons depuis 2017 qui se trouve compromis.

Cela dit, nous comprenons aussi la nécessité des déplacements vers Lyon, nous comprenons la nécessité de désengorger certaines communes voisines. C'est pourquoi nous avons proposé un projet sérieux, construit par un bureau d'études spécialisé à seulement 1,2 km plus au Sud. N'écoutez pas les fausses informations : cette solution est possible, cette solution n'est pas celle proposée par Vinci en 2016, cette solution est moins chère, plus adaptée aux 80 % de trafic qui provient des communes plus au Sud, cette solution soulage de la même façon les quais de Vienne ou la commune voisine d'Ampuis. Elle peut encore être améliorée pour mieux prendre en compte la réalité des déplacements intra communaux.

Dans la presse, le commissaire enquêteur a fait savoir qu'il mettrait cette solution à l'étude.

L'enquête publique va se terminer le 30 mars : il ne reste donc plus que quelques jours pour que la voix des Reventinois jusque-là ignorée soit entendue. Chacun de nous doit pouvoir faire entendre ses arguments, la participation de chacun est utile pour notre avenir individuel et collectif. Alors, venez rencontrer le commissaire enquêteur, venez remettre un courrier en mairie, exprimez-vous sur internet.

Un grand merci aux associations de la commune qui ont exprimé leur positionnement en faveur de l'alternative au Sud pour préserver la santé et la sécurité de leurs très nombreux

adhérents, pour préserver la zone où se vivent tous les grands moments conviviaux de la vie collective.

Un grand merci également à l'association CITEE qui s'est pleinement engagée sur cette cause collective.

Plus que tout, l'équipe municipale dont je porte la voix tient à protéger la santé et la sécurité des habitants de la commune, à encourager la dynamique associative, la vie collective et les liens sociaux. Ne laissons pas ruiner tout cela par un projet autoroutier qui ne nous prend pas en compte, ne laissons pas à nos enfants une commune embouteillée et polluée où il ne fera plus bon vivre.

Ensemble, préservons notre commune, ses habitants, son caractère rural, sa richesse associative.

Merci d'avance pour votre expression dans l'enquête publique et croyez à notre profond engagement dans ce choix déterminant.

Edith RUCHON et l'équipe municipale



---

## COMMENT DONNER SON AVIS PENDANT L'ENQUÊTE PUBLIQUE ?

### Pour consulter le dossier :

- SUR INTERNET
  - ✓ Commune de Reventin-Vaugris : [www.mairiereventinvaugris.fr](http://www.mairiereventinvaugris.fr)
  - ✓ Services de l'état en Isère : [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr)
  - ✓ Maître d'ouvrage : [www.a7-echangeur-viennesud.fr](http://www.a7-echangeur-viennesud.fr)
- EN MAIRIE
  - ✓ Du Lundi au Vendredi de 8h à 12h
  - ✓ Le Lundi, Jeudi et Vendredi de 14h à 17h

### Pour consigner vos observations et propositions :

- Sur le registre à la Mairie de Reventin-Vaugris
- Par écrit en adressant une lettre à M. le commissaire-enquêteur en Mairie de Reventin-Vaugris
- Par voie dématérialisée sur le site : [www.a7-echangeur-viennesud.fr](http://www.a7-echangeur-viennesud.fr)

### Rencontrez le commissaire-enquêteur qui recevra vos observations :

Mairie de Reventin-Vaugris  
Dimanche 20 Mars de 9h à 12h  
Mercredi 30 Mars de 14h à 17h

Vienne Condrieu Agglomération  
Mercredi 23 Mars de 16h à 18h  
Mercredi 30 Mars de 10h à 12h

